



Confédération Générale des Entreprises du Maroc
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ
الإتحاد العام لمقاولات المغرب

L'ÉCONOMIE INFORMELLE : IMPACTS SUR LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES ET PROPOSITIONS DE MESURES D'INTÉGRATION



AVRIL 2018



NOTE SYNTHÉTIQUE

La **CGEM** fait de la compétitivité de l'entreprise, un axe nodal. En **2014**, nous avons réalisé une étude sur les leviers de la compétitivité de l'entreprise marocaine qui a abouti à des recommandations pour mettre en œuvre des mesures applicables.

Sachant que la compétitivité ne peut provenir de quelques mesures conjoncturelles, mais se construit dans le temps et initialement, au niveau local.

Cette compétitivité ne peut être dissociée de l'environnement et de l'écosystème de l'entreprise.

Aujourd'hui, il est regrettable de constater que des fleurons de l'industrie marocaine disparaissent du paysage, faute de rentabilité et de compétitivité ou à cause de la concurrence déloyale et consécutive de l'informel, qui biaise les conditions du marché intérieur national.

Aussi, fait inquiétant pour notre modèle économique marocain, nous constatons que de plus en plus d'entreprises glissent du secteur formel vers l'informel.

En partant de ces considérations et dans ce contexte, la **CGEM** a décidé de mener une étude sur : « l'économie informelle : impacts sur la compétitivité des entreprises et proposition de mesures d'intégration » car l'informel est une chaîne destructrice de valeur, qui crée de la précarité pour le capital humain, n'enrichit pas l'Etat, fait peser un grand danger sur notre tissu productif et qui nous somme d'agir et de prendre les mesures adéquates.

Ainsi, l'objectif attendu des recommandations de cette étude est de rendre le secteur formel plus attractif que le secteur informel et non de s'attaquer aux emplois qui sont en majorité en bout de chaîne. Il est urgent de s'attaquer à l'origine des produits vendus qui ne sont soumis ni aux impôts, ni aux charges sociales et qui ne respectent les normes de conformité.

Cette étude a été menée suite à un appel à Manifestation d'Intérêt auquel **7** cabinets de Conseil ont soumissionné. Le Cabinet Roland Berger a été sélectionné pour la conduite de cette étude.

L'étude a mis à contribution les Fédérations professionnelles, chefs d'entreprises et les représentants des pouvoirs publics. Un comité de pilotage représentant les principaux secteurs et les Commissions concernées par l'informel, a suivi les différentes étapes de sa réalisation.

Cette étude s'est déroulée en trois phases. Dans un premier temps, l'étude s'est penchée sur la caractérisation du secteur informel et ses impacts sur la compétitivité des entreprises marocaines.

Dans un 2^e temps, un benchmark a été mené avec des pays ayant suivi une stratégie réussie d'intégration du secteur informel.

Enfin, la dernière phase de l'étude consistait à proposer des mesures et solutions concrètes et applicables pour accompagner et intégrer les acteurs du secteur informel. Ces propositions de mesures ont été partagées avec les principales parties prenantes : HCP, Direction Générale des Impôts, Administration des Douanes et Impôts Indirects, Bank Al Maghrib, le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique et le Ministère de l'Intérieur.

LES PRINCIPAUX CONSTATS QUI SE DÉGAGENT DE L'ÉTUDE :

LA CARACTÉRISATION DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE :

- L'économie informelle pèse plus de **20%** du PIB, hors secteur primaire et **10%** des importations formelles.
- L'économie informelle impacte de manière variable les secteurs d'activités : **54%** du poids de l'économie informelle dans le textile et habillement, **32%** dans le transport routier de marchandises, **31%** dans le BTP et **26%** dans l'industrie agroalimentaire et tabac, hors secteur primaire.
- Avec **2,4** millions d'emplois, l'informel de production reste un large pourvoyeur d'emplois.

LES IMPACTS DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE :

L'économie informelle crée un manque à gagner pour :

- L'Etat : manque à gagner fiscal et manque à gagner sur le volet des cotisations sociales.
- Les entreprises marocaines : gap de compétitivité-prix important (non-paiement des impôts et charges notamment la TVA, faible respect de la réglementation, non-paiement des charges sociales), pression négative sur les prix (l'informel fixe les prix de référence), perte de chiffre d'affaires pour les acteurs formels, manque de création de valeur pour l'économie marocaine (manque de structure du tissu industriel, taille critique difficilement atteignable, limitant l'amélioration de la productivité, perte de rentabilité limitant l'investissement, l'innovation et la capacité des acteurs).
- Les consommateurs finaux : règles d'hygiène non respectées (chaines de froid, règles de sécurité alimentaire...), marchandises de moins bonne qualité (contrefaçon, non-respect des normes...).
- La qualité de l'emploi : précarité, instabilité, absence d'avantages sociaux, salaire moyen faible.



LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ET EXPÉRIENCES RÉUSSIES EN MATIÈRE D'INTÉGRATION DU SECTEUR INFORMEL :

Des mesures phares ont été identifiées dans les pays confrontés aux enjeux de l'informel notamment au Chili, Turquie et Slovaquie.

Le **Chili**, pour contrer les Unités de Production Informelles (UPI) a procédé à la simplification du statut juridique et du régime fiscal pour les micro-entreprises et a développé des offres financières accompagnant la transition vers le formel. Il a également allégé la fiscalité sur l'emploi pour contrer l'économie informelle et élaboré des régimes spéciaux pour l'allègement de la TVA et a mis en place un Plan anti-corruption dans les administrations publiques.

La **Turquie** a quant à elle, pris les mesures suivantes :

- Simplification des démarches administratives et fiscales pour les **TPE** et les **PME**.
- Réduction des cotisations sociales des employeurs et rémunération des salariés sur un compte obligatoire.
- Réduction de la taxe de la TVA dans plusieurs secteurs d'activités.
- Un plan de lutte contre la corruption.

Enfin, la **Slovaquie** a procédé à la flexibilisation du contrat de travail et l'Inde a encouragé et promu le paiement mobile pour une économie « **O CASH** ».



LES PRINCIPALES MESURES RETENUES COMME PRIORITAIRES POUR ACCOMPAGNER LE SECTEUR INFORMEL :

RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DU FORMEL À TRAVERS UNE MEILLEURE COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES :

- Réduire le gap de compétitivité fiscal entre formel et informel (allègement de la fiscalité sur le travail et les outils de production...).
- Simplifier la TVA.
- Augmenter les droits de douane sur l'importation de certains produits finis.

ACCOMPAGNEMENT DANS L'INTÉGRATION DES UPI À L'ÉCONOMIE FORMELLE :

- Développer un cadre réglementaire spécifique et incitatif pour les Unités de Production Informelles (UPI).
- Accompagner le basculement des UPI vers le formel à travers un appui à l'accès au marché et le renforcement de leurs capacités.

LUTTE CONTRE LES LEVIERS DE L'ÉCONOMIE SOUTERRAINE :

- Intégrer la CGEM/Fédérations dans le processus de détection des fraudes
- Établir des référentiels en impliquant le secteur privé

ASSÈCHEMENT DE LA CONTREBANDE :

- Créer les conditions de transfert de la main d'œuvre de contrebande à l'emploi productif formel.
- Renforcer les contrôles sur tous les fronts de la contrebande.

EDUCATION ET FORMATION :

- Sensibiliser les consommateurs aux méfaits de l'économie informelle.
- Mettre en place un espace d'e-learning pour faciliter l'adaptation aux pratiques formelles et opérations comptables.
- Lancer des programmes de formation et mettre à disposition des outils comptables simplifiés.
- Promouvoir l'emploi formel et ses avantages.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION :

- Digitaliser et numériser les services publics.
- Baisser les plafonds du paiement cash autorisés.

